

C - PROGRAMME D'EXAMEN

I - Epreuve pratique :

Les capacités, savoirs et savoir-faire exigés sont ceux figurant au référentiel professionnel du diplôme.

II - Epreuves écrites et orales

1. Expression française :

Programme commun à tous les C.A.P.

2. Mathématiques appliquées :

Programme commun à tous les C.A.P.

3. Dessin Lecture de plan

Référentiel professionnel C2 II

4. Sciences appliquées aux techniques brassicoles

Référentiel professionnel

5. Connaissances de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et social

Référentiel professionnel Enseignements généraux (D1)

6. Economie familiale et sociale :

Programme commun à tous les C.A.P.